



### **Le corps européen de solidarité**

Nouveauté suite au sommet de Bratislava, les jeunes âgés entre 18 et 30 ans ont face à eux de nouvelles perspectives leur permettant d'apporter une contribution importante à la société au sein de l'Union, d'acquérir une expérience inestimable et de se doter de précieuses compétences au début de leur carrière. La Commission présente également une série de mesures destinées à dynamiser l'emploi des jeunes, améliorer et moderniser l'enseignement, investir davantage dans les compétences des jeunes et offrir de meilleures perspectives d'apprentissage et d'étude à l'étranger.

Le nouveau corps européen de solidarité permettra aux participants d'intégrer un projet en vue de mener une action de volontariat ou de décrocher une bourse, un apprentissage ou un emploi pour une période de 2 à 12 mois.

Les participants pourront s'engager dans un large éventail d'activités telles que l'éducation, la santé, l'intégration sociale, l'aide à la fourniture de denrées alimentaires, la construction d'abris, l'accueil, l'aide et l'intégration des migrants et des réfugiés, la protection de l'environnement ou la prévention des catastrophes naturelles. Les jeunes qui s'inscrivent au corps européen de solidarité devront souscrire à sa mission et à ses principes. Chaque organisation participante devra adhérer à la charte du corps européen de solidarité, qui définit les droits et les responsabilités à tous les stades du projet solidaire.

Les jeunes âgés entre 17 et 30 ans qui sont intéressés peuvent s'inscrire dès aujourd'hui au corps européen de solidarité à l'adresse suivante: <http://europa.eu/solidarity-corps>. L'âge minimal requis pour participer à un projet est de 18 ans. L'objectif est de faire en sorte que 100 000 jeunes aient rejoint le corps européen de solidarité d'ici à la fin de l'année 2020.